

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

Chronique Politique.

Un télégramme de Rome, du 21 décembre, dit que la municipalité a voté une somme de cent mille francs pour l'érection d'un monument destiné à rappeler la délivrance de Rome; les municipalités italiennes ont été invitées à donner leur concours pour ce même objet.

Depuis hier, dit une dépêche de Vienne du 20 décembre, le bruit court que la Roumanie aurait dénoncé ses relations avec la Porte, telles qu'elles avaient été réglées par le traité de 1856.

On mande de Luxembourg, le 21 décembre :

L'adresse populaire a été couverte en quelques jours de 45.775 signatures. Elle supplie le Grand Duc de sauver le pays et de ne jamais permettre qu'on dispose du pays sans son libre vote.

La Chambre des représentants a voté un ordre du jour qui exprime l'impression profonde et douloureuse causée par la dépêche du comte de Bismark, et qui affirme les sentiments d'attachement du pays à la dynastie et aux institutions, et sa reconnaissance pour les efforts du roi et du prince Henri.

Londres, 22 décembre.

(Dépêche prussienne).

On mande de Versailles :

« Hier une vive canonnade a été dirigée par les forts de Paris.

« Ce matin, trois divisions françaises ont attaqué le corps de la garde et le 12^e corps.

« Elles ont été repoussées après un combat de plusieurs heures, dans lequel l'artillerie a joué le principal rôle.

« Nos pertes sont considérables. »

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE.

Bordeaux, 25 décembre, 6 h. 10 s.

Intérieur à préfets et sous-préfets.

Pas de nouvelles militaires à noter; journée du 22 sous Paris a été calme.

LES PRUSSIENS EN TOURAINE.

La journée du 20 décembre avait été malheureuse pour la ville de Tours, car le combat que, pour la protéger, des bataillons de mobiles et de mobilisés, appuyés par des chasseurs d'Afrique, avaient soutenu vers Chissay, commune de Parçay-Meslay, s'était terminé à notre désavantage.

Nous avions dû nous replier, malgré les nobles efforts de nos soldats qui, bien qu'écrasés par l'artillerie de l'ennemi, lui avaient fait subir des pertes sérieuses, et avaient même anéanti un de ses escadrons.

Nous nous étions donc repliés dans la direction de Langeais, tandis que les Prussiens plaçaient leurs avant-gardes vers la bifurcation de la route de Paris et de l'Augennerie, et que quelques-uns de leurs cavaliers paraissaient dans le faubourg de Saint-Symphorien.

Tout annonçait donc que le 21 décembre serait pour Tours un jour d'humiliation et de deuil, celui de l'entrée des Prussiens. On les apercevait, dès le matin, derrière le mur du

cimetière, ils semblaient s'apprêter et se renforcer avant d'entreprendre leur invasion.

Tours, hélas! ne pouvait pas se défendre. C'est la nature qui l'a décidé ainsi: presque imprenable, à cause de sa ceinture de fleuves, avant l'invention du canon, notre ville est devenue incapable d'une résistance efficace depuis que des pièces d'artillerie placées sur les hauteurs de Saint-Symphorien peuvent en un instant la mettre en cendres. On ne peut défendre la ville de Tours qu'en dehors d'elle; M. Durel avait eu raison d'inviter tous ceux de nos concitoyens qui parlent sans cesse, à tort et à travers, de défense à outrance, à s'inscrire comme volontaires sous les ordres de M. le capitaine Barbier, qui les aurait menés au feu pour protéger ces hauteurs de Saint-Symphorien, de la possession desquelles dépend la sécurité de la ville. Combien ont répondu à son appel? Agir autrement, harceler dans Tours l'ennemi qu'on n'a pas osé affronter en dehors de Tours, c'est faire inutilement brûler une ville, tuer des citoyens inoffensifs, des femmes, des enfants, c'est jouer le jeu le plus cruel qui se puisse imaginer.

Vers dix heures du matin, une dizaine de cuirassiers blancs descendirent du côté de Saint-Symphorien, d'autres poussèrent par le quai, le peleton devint assez considérable: des sentinelles ennemies furent placées à la tête de chacun des trois ponts.

Ces préparatifs faits, cinq uhlans commencèrent à défilier sur le pont, le sabre au poing. Ils étaient presque arrivés à l'extrémité du pont, lorsqu'une femme, se jetant en travers, leur cria: « On ne passe pas! » Au même instant, quelques coups de revolvers partirent, ils blessèrent deux des uhlans. Ceux-ci, se retournant aussitôt, s'enfuirent à toute bride; grossis des divers Prussiens qui étaient échelonnés sur la route, ils regagnèrent en toute hâte la Tranchée, assaillis çà et là de coups de feu qui tuèrent un de leurs soldats et blessèrent assez grièvement un major.

Alors le bombardement commença. Les Prussiens qui se trouvaient à la Tranchée pouvaient être environ 2,000; ils mirent en batterie deux pièces d'artillerie. On pouvait croire d'abord que ce n'était qu'une démonstration destinée à intimider la ville; il fut bientôt aisé de voir que c'était une représaille terrible qui, dans aucun cas, ne saurait être autorisée à l'égard des cités ouvertes. Le pont, puis la place de la Mairie, furent balayés avec les obus et les boulets. Le Musée fut atteint; un éclat d'obus traversa une salle de l'abulance du Musée dans laquelle se trouvaient des prisonniers; il ne leur fit heureusement aucun mal. La corniche de l'Hôtel-de-Ville fut brisée, l'enseigne du café de l'Hôtel-de-Ville jetée en morceaux par terre, plusieurs maisons de la rue de la Scellerie et de la rue de l'Intendance endommagées, etc...

Mais ce qui était plus grave que ces dégâts, c'était le nombre des victimes qui s'augmentait d'instant en instant, comme il était aisé de le prévoir. Pour un ou deux uhlans blessés ou tués, nous allons avoir une foule de familles en deuil! M. Beurtheret fut frappé au coin de la rue Royale et de la rue Chaude; il venait de conseiller à une femme de rentrer lorsqu'il eut le crâne emporté. Le mercier qui fait le coin de ces deux rues fut atteint au bras du même coup. M^{me} Pouan, boulangère, jeune femme de 32 ans, qui allait chercher son en-

fant à l'école du Musée, fut blessée à la tête au coin de la rue du Commerce; elle est morte dans la soirée. Un employé de M. Jolivard, marchand de nouveautés, rue de l'Ancienne-Intendance, fut si grièvement blessé à la cuisse que l'amputation dut immédiatement être opérée. On nous cite encore parmi les victimes un des aides de l'honorable dentiste qui habite auprès du passage Saint-François; il reçut une blessure grave; deux autres personnes, l'une âgée de cinquante ans, M. Maney, demeurant quai Port-Bretagne; l'autre âgée de quinze ans, Raphaël Bourbonnais, demeurant rue du Grand-Marché, furent frappées dans le reins par des éclats d'obus; leur état inspire de vives inquiétudes.

Nous arrêtons ici cette liste que des renseignements nouveaux ne cessent, hélas! d'allonger: c'est à peine si vingt obus furent tirés sur la ville, et près de vingt personnes furent frappées!

En voyant quelles calamités étaient déchaînées sur Tours, M. le maire, dont la fermeté ne s'est pas démentie en ces tristes circonstances, fit arborer un drapeau blanc à l'une des fenêtres du deuxième étage de la Mairie. Comme le brouillard avait sans doute empêché l'autorité prussienne de voir ce drapeau, et que le bombardement continuait toujours, M. Gouin, assisté de MM. Magaud-Viot et Noirmant, adjoints, s'achemina lui-même vers la Tranchée, précédé d'un agent de police qui tenait un drapeau blanc. Le bombardement cessa lorsque ces honorables citoyens étaient déjà au milieu du pont. Ils rencontrèrent en chemin M. Elphinston, Anglais, et M. Lee, Américain, qui se joignirent à eux dans l'accomplissement de leur œuvre patriotique. L'officier prussien, qui avait commandé le bombardement, déclara qu'il n'avait pas de pouvoirs suffisants pour entrer en négociations; il se contenta de prendre l'engagement que rien ne serait fait contre la ville, sans que l'administration ait été mise en demeure de traiter avec son général en chef dont il avait annoncé l'arrivée pour 4 heures du soir.

Nos lecteurs savent qu'à 4 heures le général en chef prussien ne parut pas, et que même tous les Prussiens avaient disparu. Était-ce un retour heureux du général Pisan qui avait motivé cette retraite? Ou bien quelques craintes inspirées aux envahisseurs par un mouvement de Chanzy ou de Bourbaki les avaient-ils forcés à rétrograder? Nous le souhaitons vivement.

Telle fut cette journée du 21 décembre, dont Tours gardera un lugubre et profond souvenir; elle n'oubliera ni les généreux citoyens qu'elle a perdus, ni ceux qui l'ont aidée dans ces douloureuses circonstances, et elle saura faire, avec la part des mérites, celle des responsabilités.

On nous communique quelques détails sur l'occupation de Châteaurenault par le corps d'armée qui a menacé la ville de Tours. Aucune contribution de guerre n'a été imposée à la ville. Les soldats ont été logés chez les habitants. Dans chaque maison il y avait de cinq à vingt-cinq hommes. Certaines maisons ont dû loger cinquante et même cent soldats prussiens. Détail curieux, les soldats se sont installés au rez-de-chaussée et ont absolument refusé de monter aux étages supérieurs. Aucun dégat matériel n'a été commis, mais toutes les provisions en vivres et en fourrages ont été mi-

ses en réquisition pour la nourriture des hommes et des chevaux.

A Châteaurenault, M. Pesson, l'ancien maire destitué, avait été obligé, en l'absence du maire qui l'avait remplacé, de reprendre son poste.

D'après nos informations particulières les Prussiens, qui avaient quitté Châteaurenault mardi dernier pour marcher sur Tours, n'ont pas réoccupé cette ville. Une vingtaine de uhlans seulement y sont revenus le 23 sans annoncer une nouvelle occupation.

Châteaurenault est libre, de même que Montoire, qui a été évacué.

Une reconnaissance de uhlans a été poussée à 4 kilomètres de la Chartre, au lieu appelé Tréhel.

A Beaumont-la-Ronce, un parti de 23 cuirassiers blancs s'est présenté mardi dernier, et a requis 200 fers à cheval, 4,000 kil. d'avoine, 25 litres d'eau-de-vie et des vivres. Ils ont pris 167 fers que possédaient les marchands. Quant à l'avoine, elle leur a été refusée. Ils ont pris 20 litres d'eau-de-vie, des vivres et sont partis.

NOUVELLES D'ORLÉANS.

Les nouvelles que nous recevons d'Orléans continuent à être des plus tristes. L'évêque est bien réellement prisonnier dans son palais, comme nous l'avions annoncé; il paraît que cette mesure de rigueur, qui aurait été précédée d'une scène d'une incroyable violence, a été motivée par les mandements patriotiques de ce prélat, à l'occasion des premiers succès de l'armée de la Loire.

Lundi dernier, un simple soldat prussien qu'on avait d'abord dit être un général, ayant été maltraité, la ville a été frappée d'une nouvelle contribution de guerre de 600,000 francs. Mercredi matin, il manquait encore 100,000 francs à cette somme requise des habitants par voie d'emprunt forcé; l'autorité prussienne fit alors afficher et tambouriner par la ville que si la somme n'était pas complétée avant la fin du jour, cinquante notables d'Orléans seraient arrêtés et emmenés en otages. C'est le général von der Tann qui commande encore à Orléans.

L'ARMÉE DE CHANZY.

Nous empruntons à l'*Union de la Sarthe*, du Mans, de jeudi 22 décembre, les détails suivants sur l'armée de Chanzy:

« Les 16^e, 17^e et 21^e corps d'armée placés sous le commandement direct du général Chanzy et formant un effectif d'au moins cent mille hommes, continuent d'effectuer dans le meilleur ordre le mouvement stratégique qui les rapproche de la ville du Mans aux environs de laquelle ils prennent depuis hier les différentes positions qui leur ont été assignées.

« Les pertes prussiennes ont, paraît-il, été des plus sensibles, dans les dernières affaires. Nos mitrailleuses ont fauché à Savigny des bataillons entiers d'infanterie ennemie.

LE COMMANDANT ARNAUD.

Voici, sans commentaires, le récit du *Progress*, de Lyon, sur l'assassinat du commandant Arnaud:

« Ce qui s'est passé hier à la Croix-Rousse est bien fait pour navrer les amis de la République. Les circonstances de la mort du chef

de bataillon Arnaud sont horribles. Voici comment on raconte ces circonstances dans le public: Après une réunion orageuse à Valentine, réunion où des agitateurs avaient résolu une démonstration contre l'Hôtel-de-Ville, quelques-uns de ces agitateurs se rassemblèrent en armes; mais, voyant leur petit nombre, ils voulurent faire battre le rappel afin de réunir tout le bataillon de la Croix-Rousse pour faire ensuite une démonstration armée contre l'Hôtel-de-Ville.

» C'est alors que serait intervenu le commandant de la garde nationale Arnaud; il engagea, nous dit-on, les agitateurs à ne point troubler l'ordre, leur faisant remarquer qu'ils faisaient ainsi bien du mal à la cause républicaine, et dit que, quant à lui, il ne se rendrait pas complice du désordre en faisant battre le rappel comme on le lui demandait.

» Ceux qui l'entouraient insistèrent, menacèrent même afin d'obtenir de lui qu'il fit battre le rappel. Le commandant, fidèle à son devoir de soldat citoyen, s'y refusa obstinément, faisant remarquer qu'il n'avait reçu aucun ordre de ses chefs supérieurs, et qu'il ne pouvait agir sans ordre. C'est alors que, devant cette obstination du commandant Arnaud à remplir ses devoirs, quelques agitateurs se ruèrent sur lui et le maltraitèrent.

» Celui-ci perdit alors son sang-froid, et, tirant un revolver, commit la faute de faire deux fois feu sur la foule; il ne blessa personne, mais il mit le comble à l'exaspération. On s'empara de lui, on lui lia les mains et on le conduisit au clos Jouve, où, l'ayant fait placer contre la muraille du clos, on le fusilla.

» Six balles, dit-on, ont atteint le malheureux Arnaud, qui est mort fondroyé. Nous avons entendu faire le plus grand éloge de ce citoyen: c'était un républicain ardent, convaincu, simple chef d'atelier, aimé, estimé de la grande majorité des gardes nationaux qui l'avaient placé à leur tête; il était père de famille, et deux de ses fils sont en ce moment à l'armée, combattant vaillamment contre les Prussiens.

» Quand on a appris en ville cet horrible événement qui a eu lieu dans la matinée, une véritable stupeur a saisi la population.

» Dans l'après-midi, l'émotion publique a été augmentée par l'arrivée sur la place des Terreaux d'une manifestation composée d'une centaine de femmes vêtues de deuil et portant un drapeau noir et un drapeau rouge.

» Cette manifestation était accompagnée de quelques hommes qui ont porté à l'Hôtel-de-Ville une pétition pour demander que les autorités lyonnaises expriment le vœu au gouvernement de la défense nationale que partout les légions mobilisées soient mises sur pied, comme à Lyon.

» Cette manifestation ayant causé quelque tumulte sur son passage, de suite on a fait bat-

tre la générale dans tous les quartiers de la ville, et les bataillons de la garde nationale sont venus prendre position autour de l'Hôtel-de-Ville pour le protéger contre tout coup de main.

» Il n'y a eu aucune tentative de ce genre. » C'est une nouvelle preuve que les agitateurs sont peu nombreux, et ne trouvent pas d'appui parmi notre population.

» Combien, néanmoins, sont fâcheuses ces échauffourées, qui jettent le trouble parmi nous, qui devrions vivre dans l'union, et tout occupés à organiser la résistance contre les Prussiens.

» La soirée d'hier a été très-calme à la Croix-Rousse; mais on craint de nouveaux troubles pour le jour de l'enterrement de M. le commandant Arnaud.

» Nous conjurons les bons citoyens de ne point se laisser aller aux égarements.

» C'est assez des Prussiens pour déchirer le sein de la patrie. » PIERRE VALIN. »

On mande de Marseille, le 24 décembre :

« Le bruit d'un mouvement insurrectionnel devant avoir lieu n'est pas fondé.

» Les autorités veillent. La garde nationale est animée d'un bon esprit. La ville est tranquille. »

L'administration municipale de Neuillé Pont-Pierre (Indre-et-Loire), récemment nommée par M. le préfet, et composée de M. Godefroy, qui n'appartenait point à l'ancien conseil, et de M. Henri Groussin, vient de donner un bon exemple.

Ne se sentant point la force de diriger en dehors des mandataires du suffrage universel les affaires de la commune dans les circonstances graves où nous nous trouvons; MM. Godefroy et Groussin ont convoqué l'ancien conseil municipal, et en même temps les notables de la commune.

C'est très-sagement agi.

On lit dans l'Espérance du Peuple, de Nantes :

« Nous recevons des nouvelles certaines de M. le colonel de Charrette. Il est blessé, mais libre, et sa vie n'est pas en danger.

» Toutes les autres nouvelles données avant cette dernière information doivent être considérées comme inexactes. »

— Voici la liste des numéros gagnants au tirage de l'Emprunt de la Ville de Paris, le 15 décembre 1870 :

Le numéro 7.509 a gagné	150,000 fr.
Le numéro 123,311 a gagné	50,000
Les numéros 414,728 —	
72,160 — 286,365 — 198,610,	
chacun.....	10,000
Les numéros 573 726 —	

217,283 — 196,511 — 402,400
534 509, chacun..... 6,000
Les numéros 289,163 —
434,754 — 143,269 — 223,052
— 567,712 — 560,895 —
147,004 — 437,629 — 527,972
— 539,466, chacun..... 2,000

Pour les articles non signés : P. GODET.

Chronique Locale et de l'Ouest.

AVIS ADMINISTRATIF.

Le Maire de la ville de Saumur Informé les militaires, mobiles et mobilisés qui se trouvent dans la commune, sans titres réguliers de leurs chefs, d'avoir à rejoindre immédiatement leurs corps, sous peine d'être traduits devant une cour martiale.

Sont exceptés de cette mesure les militaires blessés ou malades, qui justifieront de leur position par un certificat du médecin.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 25 déc., 1870

» Le Maire de Saumur,
» R. BODIN. »

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.

Echéance de janvier 1871.

Le Directeur de la Compagnie a l'honneur d'informer MM. les porteurs d'obligations que le montant des intérêts sera payé, à partir du 2 janvier 1871,

Savoir :

25 francs pour les obligations 4 0/0 d'Orléans, 1842 et 1848, et pour les obligations d'Orsay (2^e série), et 7 francs 50 centimes pour les obligations 3 0/0 d'Orléans et du Grand-Central.

Les titres au porteur auront à supporter la retenue de l'impôt établi par la loi du 23 juin 1857, savoir :

Les obligations 4 0/0 d'Orléans 1842 et les obligations d'Orsay (2^e série) 79 centimes; ce qui réduit la somme à payer par coupon à 24 francs 21 centimes;

Les obligations 4 0/0 d'Orléans 1848, 75 centimes; ce qui réduit la somme à payer par coupon à 24 francs 25 centimes;

Les obligations 3 0/0 d'Orléans et les obligations Grand-Central 23 centimes; ce qui réduit la somme à payer à 7 francs 27 centimes.

Les coupons seront payés dans les gares ci-après désignées, tant qu'elles seront ouvertes au service des trains :

Angers, Argenton, Bourges, Château-roux, Châtelleraut, Issoudun, Le Mans, Poitiers, Saumur, Saint-Amand Montrond,

Et dans toutes les gares et stations situées au-delà d'Angers, de Poitiers, de Chateau-

roux et de Saint-Amand-Montrond, jusqu'aux diverses extrémités du réseau.

Bordeaux, le 20 décembre 1870.

Pour le Directeur de la Compagnie,
G. LEMERCIER.

Pour chronique locale : P. GODET.

SERVICE
DANS LES PLACES DE GUERRE
ET
VILLES DE GARNISON
NOUVELLE ÉDITION.
SERVICE EN CAMPAGNE.
SERVICE INTÉRIEUR.
COURS DE MARECHALERIE
P. GODET, imprimeur-Libraire.

Imprimerie et Librairie GODET,

Place du Marché Noir :

NOTRE DAME DE LOURDES, par Henri LASSERRE 3 f. 50
L'ESPRIT ET LA CHAIR, philosophie des macérations, par le même. . . 1 »
CONCILES GÉNÉRAUX, par M^r PLANTIER 2 »
CORBIN ET D'AUBECOURT, par Louis VEUILLOT 2 »
PHILOSOPHIE DE L'HISTOIRE, par l'abbé Louis LEROY 4 »

Marché de Saumur du 24 décembre.

Froment (Ph.) 77 k. 18 36	Graine tréfle 50	—
2 ^e qualité. . . 74 17 65	— luzerne 50	—
Seigle 74 11 50	Foin (charr.) 780	170 —
Orge. 64 10 —	Luzerne —	780 160 —
Avoine. . . . 45 13 —	Paille —	780 65 —
Fèves 75 —	Amandes . . .	50 —
Pois blancs. . 80 40 —	— cassées 50	—
— rouges. . . 80 40 —	Cire jaune. . .	50 150 —
Graine de lin. 70 —	Chanvre tillé	(52 k. 500) — à —
Colza 65 —	Chanvre broyé	—
Chenevis. . . 50 —	Blanc	— à —
Huile de noix 50 k. —	— chenois 50 —	— à —
— chenois 50 —	Demi-couleur . .	— à —
— de lin. . . 50 —	Brun.	— à —

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).

Coteaux de Saumur, 1870.	1 ^{re} qualité	100 à 120
Id.	2 ^e id.	70 à 80
Ordin., envir. de Saumur 1870,	1 ^{re} id.	35 à 50
Id.	1870, 2 ^e id.	» à »
Saint-Léger et environs 1878,	1 ^{re} id.	30 à 40
Id.	2 ^e id.	» à »
Le Puy-N.-D. et environs 1870,	1 ^{re} id.	30 à 35
Id.	2 ^e id.	» à »
La Vienne, 1870.		25 à 30

ROUGES (2 hect. 20).

Souza y et environs 1870.		60 à 70
Champigny, 1870.	1 ^{re} qualité	90 à 110
Id.	2 ^e id.	» à »
Varrains, 1870.		» à »
Varrains, 1870.		60 à 70
Bourgueil, 1870.	1 ^{re} qualité	60 à 75
Id.	2 ^e id.	» à »
Restigné 1870.		55 à 65
Chinon, 1870.	1 ^{re} id.	50 à 60
Id.	2 ^e id.	» à »

P. GODET, propriétaire-gérant.

A VENDRE
LA COUPE
DE MARSOLLEAU

Située sur la commune de Saint-Florent.

S'adresser à M. HÉMON, marchand de bois à Distré. (384)



Quai de Limoges, 157, à Saumur.

RIELLANT,
Dentiste,

A VENDRE
OU A LOUER

Présentement,

LA BRASSERIE DE ST-FLORENT,
Près Saumur. (181)

USINE A GAZ DE SAUMUR.

VENTE
DE
COKE ET CHARBONS.

Le Directeur de l'Usine à gaz de Saumur a l'honneur de prévenir le public, qu'à partir du 1^{er} janvier 1871, des arrangements sont pris pour la vente du coke en détail, soit à l'usine à gaz, soit à domicile.

Pour propager l'emploi de ce combustible et rendre son usage plus économique et agréable, l'Usine tiendra, à la disposition des abonnés, des foyers faits sur les modèles de la compagnie parisienne, ainsi que des ouvriers pour les fixer dans les cheminées ordinaires.

Ce mode de chauffage est le plus économique, attendu qu'il ne dépense pas 25 à 30 centimes par jour, pour un feu, et pour obtenir une chaleur très-agréable et sans odeur.

Il espère, par l'exactitude du service, l'excellente qualité du coke et

Cheval de trait et charrette à vendre.

Quai de Limoges, 115. (588)

On demande une apprentie pour les modes et la lingerie.

S'adresser au bureau du Journal.

l'extrême bon marché de ce combustible, reconquérir sa nombreuse clientèle d'autrefois.

L'on traitera, pour des quantités importantes, à des conditions très-avantageuses, de manière à laisser aux marchands qui désirent revendre, un bénéfice raisonnable sur la vente, soit dans la ville, soit dans les environs.

On trouvera également à l'Usine à gaz, en gros et en détail, toute espèce de charbons de terre, 1^{re} qualité, garanties de provenance anglaise.

Charbons pour forge, sans mélange de qualités inférieures.

Antracites pour fours à chaux.

Charbons pour vapeur.

Charbons pour usages domestiques.

S'adresser directement, pour tous renseignements, à l'Usine à gaz.

CHARBONS DE TERRE
Anglais et Français.
COKE ET CHARBON DE BOIS.

La Compagnie des Mines de Blauzy a l'honneur d'informer ses clients, qu'elle continuera à vendre du coke comme par le passé, quoiqu'elle ne renouvellera pas le traité qu'elle a avec l'Usine à Gaz de Saumur.

On trouvera également dans son magasin, quai Saint-Nicolas, des charbons de terre français et anglais de toutes qualités, ainsi que des charbons de bois.

Pour les renseignements et commandes, s'adresser à M. Paul JEUNETTE, représentant de la susdite Compagnie. (564)

Saumur, P. GODET, imprimeur.